

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} mars 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 163 de l'ordre du jour
La situation dans les territoires
azerbaïdjanais occupés

Conseil de sécurité
Soixantième année

**Lettre datée du 28 février 2005, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La République d'Arménie poursuit activement une politique de colonisation des territoires occupés de la République d'Azerbaïdjan visant à consolider le statu quo dans les territoires et à empêcher la population azerbaïdjanaise qui en a été expulsée de revenir sur sa terre d'origine. Cette politique constitue une grave violation des lois et coutumes de la guerre et, en particulier, une grave violation de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (quatrième Convention de Genève) du 12 août 1949. En règle générale, en vertu des lois et coutumes de la guerre, la puissance occupante, n'étant qu'un administrateur temporaire du territoire occupé, ne doit pas modifier des structures économiques et sociales du territoire, ni son organisation, son système juridique ou sa démographie¹, et ne doit pas devenir propriétaire de biens immobiliers publics dans le territoire occupé, y compris de ressources naturelles.

De même, la politique de colonisation va à l'encontre du processus de règlement pacifique du conflit, nuit aux négociations, anticipe sur leurs résultats et sur les tentatives de négocier, pour contraindre l'Azerbaïdjan à se résigner au fait accompli. Les faits rapportés de sources diverses confirment que cette politique menée dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan est délibérée et savamment orchestrée par le Gouvernement arménien, avec le soutien actif de la diaspora arménienne.

Bien que le Gouvernement arménien s'efforce de dissimuler son rôle direct dans les projets de transfert, le Groupe de travail de haut niveau chargé de la mise en œuvre d'un vaste programme de transfert et de colonisation, intitulé « Retour en Artsakh », compte parmi ses membres Benik Bakhshiyani, Conseiller, Gagik

¹ Déclaration du représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à la Conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève, en date du 5 décembre 2001.



Eganyan, chef du Département des migrations et des réfugiés de la République d'Arménie, et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que Yerkir, organisation non gouvernementale dirigée par le Premier Ministre arménien, Andranik Margaryan. Dans un entretien du 18 décembre 2003, M. Margaryan a confirmé que « l'Arménie et la République du Haut-Karabakh [faisaient] partie de l'espace économique commun » et que leur « principal objectif [était] la colonisation de la République du Haut-Karabakh et le développement de son secteur d'investissement grâce à la création d'un régime favorable pour les acteurs économiques² ».

Les organisations Armenian Education Fund of Western America, Hayastan Fund et Yerkir, et le Conseil de l'Éparchie arménienne de Téhéran sont les principaux commanditaires des opérations de transfert et des constructions illégales réalisées dans les territoires occupés. Au printemps 2004, avec l'aide de Yerkir, 35 familles y avaient déjà établi leur résidence. En 2004, Yerkir a prévu d'exécuter des programmes d'un montant de 500 000 dollars des États-Unis et d'installer environ 80 familles dans les territoires occupés³. En 2004 encore, pour la mise en œuvre du programme « Retour en Artsakh », un financement de 400 000 dollars provenant des fonds internationaux avait été prévu et 90 immeubles avaient été construits dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan⁴.

L'appropriation illicite des ressources naturelles et des monuments faisant partie du patrimoine culturel est directement liée à la politique de colonisation. Il y a deux grands gisements aurifères situés sur les territoires occupés de l'Azerbaïdjan, les mines de Zod (province de Kelbadjar) et de Vejnali (province de Zanguilan). En 1993, un contrat d'un montant de 63 millions de dollars portant sur l'exploitation de la mine de Zod a été signé entre la partie arménienne et la société canadienne First Dynasty Mines Ltd., (rebaptisée « Sterlite Gold Ltd. » en 2002). Le Gouvernement arménien signale qu'il s'efforce actuellement d'améliorer la rentabilité de la mine de Vejnali dont le potentiel est estimé à 4,5 tonnes, afin d'en démarrer l'exploitation. À cette fin, l'Arménie compte faire appel à des entreprises américaines et canadiennes.

L'Arménie a associé un certain nombre d'entreprises et de sociétés étrangères aux activités illégales qu'elle mène dans les territoires occupés. DSA, entreprise spécialisée dans la production et le traitement de pierres précieuses et d'articles de joaillerie, Shoqakn, société anonyme fondée par Lev Levayev, ressortissant israélien, et LL Diamond, Dimotech, fondée par l'entreprise belge Rosy Blue, ainsi que la filiale de Choucha de l'Entreprise arménienne de joaillerie. De Beers, illustre société qui exporte des diamants bruts vers l'Arménie, dont les exportations mensuelles, associées à celles de la société britannique Furfano, sont estimées à 8 000 ou 20 000 carats de minerai, Lori, contrôlée par Ayk Arslanyan, ressortissant belge, Arevakn, contrôlée par Robi Pasha, ressortissant israélien, Aqavni et Andranik, sociétés par actions à responsabilité limitée, ainsi que Gaqazard, société par actions, et bien d'autres encore, ont des activités au Haut-Karabakh et dans d'autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

² <www.gov.am/ruversion/premier_2/print.html?n=299&url> et <http://www.menq.am/pls/dbms/mnp.show_npitem?pnp=128&pfile=259977&pnew=y&plgg=3>.

³ <<http://alplus.am/eng/?go=print&id=15280>>.

⁴ <www.kavkaz.memo.ru>.

L'Arménie attache la plus grande importance à l'appropriation illicite des monuments historiques de l'ancienne Albanie du Caucase. La partie arménienne a déjà tenté de présenter les édifices religieux albanais du monastère de Khotavank (VI^e-XII^e siècles) à Kelbadjar, plus de 10 temples (V^e-XI^e siècles) à Latchine, et l'église située dans le village de Kangarli (province d'Agdam) comme faisant partie du patrimoine arménien. D'anciens écrits albanais, des décorations murales sculptées et des croix faisant partie de ces monuments ont été détruits et remplacés par des objets arméniens. Un certain nombre de mosquées servent d'entrepôts.

Les toponymes azerbaïdjanais ont été massivement remplacés par leur équivalent arménien. Les noms azerbaïdjanais des provinces de Kelbadjar, Latchine, Goubadli et Zanguilan, qui sont devenus Karvajar, Kashatagh, Kashunik et Kovsakan, ont ainsi été « arméniennisés ». L'ultime objectif de toutes ces initiatives est de jeter les bases de l'annexion future de ces territoires⁵.

Curieusement, les territoires occupés sont devenus le théâtre d'un crime échappant à toute surveillance internationale. Le régime séparatiste a créé un « climat propice » à la culture, à la production et à la vente illicites de drogues. Ces faits sont dûment consignés dans le rapport du Département d'État américain sur la stratégie de contrôle international des stupéfiants (mars 2000). Les trafiquants de drogue sont sous la protection des prétendues « autorités » et les bénéfices tirés de la vente des drogues servent à garder les territoires occupés sous contrôle et à payer la main-d'œuvre recrutée⁶. La culture du chanvre dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan a été également mentionnée dans le rapport pertinent de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁷.

On ne peut aucunement justifier la politique de colonisation en disant que ce sont des réfugiés arméniens venus d'Azerbaïdjan ou victimes du tremblement de terre de Spitak (Arménie) en 1988 qui se sont installés dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Il est difficile de croire que des réfugiés arméniens aient délibérément choisi de s'installer dans des zones dévastées à la suite des combats. Il est tout aussi peu vraisemblable que des gens quittent la zone dévastée par le tremblement de terre pour s'installer dans une région ravagée par la guerre.

L'Azerbaïdjan a recueilli de nombreux éléments au sujet des activités susmentionnées de l'Arménie dans les territoires occupés; bon nombre d'entre eux ont été communiqués à l'Organisation des Nations Unies (voir A/59/568, A/59/689-S/2005/64). Nous poursuivons néanmoins nos efforts en ce sens et nous avons recueilli de nouveaux éléments concernant la colonisation illégale des territoires occupés.

Pour faire suite aux informations déjà communiquées, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un CD-ROM contenant un film vidéo⁸ (produit par des journalistes abkhazes et géorgiens), qui porte témoignage du transfert d'Arméniens, effectué avec l'appui des autorités arméniennes, d'Erevan vers la région occupée de Latchine, en Azerbaïdjan, ainsi que des images, prises par satellite⁹, des territoires

⁵ <www.artsakhworld.com>.

⁶ <www.state.gov/g/inl/rls/nrcrpt/2000/892.htm>.

⁷ <www.assembly.coe.int/default.asp>.

⁸ Accessible à l'adresse suivante : <www.un.int/azerbaijan/movie.avi>.

⁹ Voir annexes I et II.

occupés de l'Azerbaïdjan. Des tirages papier de ces images¹⁰, accompagnés de commentaires, sont joints en annexe.

Ces informations ont été présentées, avant son départ, à la Mission d'établissement des faits du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui devait se rendre dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, ainsi que des commentaires joints en annexe, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 163 de l'ordre du jour, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Yashar **Aliyev**

¹⁰ Les images originales, en couleurs, peuvent être consultées au Secrétariat, bureau S-3520.

**Annexe I à la lettre datée du 28 février 2005,
adressée au Secrétaire général par le Représentant
permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Images spatiales des territoires occupés
de la République d'Azerbaïdjan**

On trouvera ci-après les commentaires correspondant aux images satellitaires des provinces de Kelbadjar, Goubadli, Zanguilan et Latchine, de la route qui va de Gorus (Arménie) à Latchine (Azerbaïdjan) et des municipalités de Khankndi (Stepanakert) et Choucha. La résolution des images est la suivante : un pixel équivaut à 0,8 mètre.

A. Région de Kelbadjar

Le levé a été fait le 2 septembre 2004. Les images présentées sont une vue panoramique de la région et des vues rapprochées.

Image A-1. Sur cette image, on voit nettement les installations militaires. Tous les bâtiments environnants ont été démolis. En effet, bien que le levé ait été réalisé le matin, aucune ombre n'est visible; on peut donc en déduire que les bâtiments ont été rasés. En bas à droite de l'image, on distingue des véhicules militaires, des pistes et d'autres matériels militaires. L'aspect des routes dénote qu'il y règne une grande activité. Les bâtiments sont à double usage : militaire et civil.

Image A-2. Ville de Kelbadjar, au centre de la province de Kelbadjar. À la suite de l'occupation, presque tous les bâtiments d'habitation de la ville ont été détruits, brûlés et rasés, comme le montrent clairement les restes d'immeubles que l'on observe sur l'image. On voit aussi que, récemment, certains bâtiments ont été reconstruits. La présence de toits sur certains immeubles indique qu'ils sont de construction récente : avant l'occupation de ces territoires, ce type de toiture n'était pas courant en Azerbaïdjan; ils ont donc été construits depuis. Les bâtiments ont été reconstruits essentiellement en bordure de route et l'intense activité qui y règne est bien visible.

Image A-3. Secteur nord-est de la ville de Kelbadjar. Le même spectacle s'offre ici : la majeure partie de la ville a été détruite et les bâtiments reconstruits en bordure de route. Certaines maisons ont des toits de couleur blanche et d'autres, des toits modernes de couleur rouge. Toutes les maisons rénovées se trouvent en bordure immédiate de la route. On voit bien, sur l'image, que ces territoires sont habités et qu'il y règne une intense activité.

Image A-4. Village de Chaykend, dans la région de Kelbadjar. Il est clair que, du fait de l'occupation, le village a été détruit. Les maisons de construction récente confirment l'installation de populations dans cette zone. Sur la droite de l'image, on distingue un pont qui enjambe la rivière. L'aspect du pont et de la route principale donnent à penser qu'il règne une intense activité sur ces axes routiers.

Image A-5. Village de Sinihkilse, dans la région de Kelbadjar. Ici encore, les habitations récemment restaurées se détachent nettement sur l'arrière-plan des

maisons détruites. Sur la droite, on distingue des terrains cultivés. Les habitants du village sont des exploitants agricoles : ils travaillent la terre et élèvent du bétail.

B. Région de Goubadli

Les images présentées concernent différentes parties du territoire de la région de Goubadli.

Image B-1. Ville de Goubadli. On y voit nettement des emplacements de parking, des murs d'enceinte et des constructions en forme de hangars, ainsi que des véhicules stationnés devant les bâtiments. Ce secteur est utilisé à des fins militaires. En examinant attentivement l'image, on distingue une couleur spécifique qui autorise à penser que le matériel garé devant les bâtiments est essentiellement constitué de camions. Dans la partie droite de l'image, on distingue un vaste édifice, qui évoque une caserne, avec une petite place devant. On distingue les véhicules autour de la place. En bas, à gauche, on aperçoit des immeubles détruits.

Image B-2. Ville de Goubadli. Cet espace correspond à l'ancien centre-ville. On distingue ici des pelouses entourant les bâtiments et des surfaces récemment revêtues d'asphalte. Le revêtement des immeubles indique qu'ils viennent d'être reconstruits. La couleur du toit permet de dire si un bâtiment est récent ou ancien. La couleur du toit du bâtiment qui se trouve en bas, à droite de l'image, diffère de celle des toits des autres bâtiments. Il s'agit d'un bâtiment ancien, mais les autres sont de construction récente. À côté des constructions militaires, en haut à gauche, on peut voir des bâtiments utilisés à des fins civiles, avec une cour à proximité. La couleur des routes du secteur indique qu'il y règne une activité intense.

Image B-4. Il s'agit d'un centre d'instruction pour le personnel d'unités blindées. En haut de l'image, dans la zone délimitée par un carré, on distingue des véhicules militaires, à savoir des chars. Les pistes qui vont du sud-est au nord-ouest de l'image donnent une indication sur le trajet suivi par les véhicules, en l'occurrence les chars. Elles sont empruntées pour entrer dans la zone d'essai et en sortir. On distingue aussi la piste perpendiculaire à celle empruntée par les blindés, avec son revêtement d'asphalte ou de béton. Elle sert aux aéronefs. Des postes de contrôle ont été installés sur une section de la piste, très probablement pour suivre les phases de décollage et d'atterrissage des appareils. D'une manière générale, sur le plan géographique, la région se prête à l'utilisation de blindés et d'aéronefs. Les routes font l'objet d'une utilisation intensive dans cette zone.

Image B-5. Village de Demirchiler, dans la région de Goubadli. Si des bâtiments avaient été détruits dans cette zone, il semble que les toitures ont été refaites. Leur couleur et leur état indiquent des travaux de rénovation. Sur la droite de l'image, on voit que les terres sont exploitées et cultivées. Cette zone est donc habitée et son territoire exploité par des colons.

Image B-6. Zone de la région de Goubadli. On devine un bâtiment important doté d'une haute clôture. L'ombre apparente fait nettement ressortir la clôture qui entoure le bâtiment, avec ses postes de garde placés à deux de ses angles. Le site est utilisé à des fins militaires.

Image B-7. Village de Godekler. Sur l'arrière-plan de constructions en ruine, on distingue un bâtiment. Sa longueur et sa largeur laissent supposer qu'il sert à des fins civiles, plus précisément à l'élevage, mais il présente par ailleurs des analogies

avec les bâtiments militaires de type caserne. Le fond clair autour du bâtiment atteste une exploitation intensive. De plus, la zone est clôturée, donc gardée.

Image B-8. Portion du territoire de la région de Goubadli. Le levé ayant été réalisé en septembre 2004, donc après la période de récolte, on peut supposer que les taches visibles sur l'image correspondent à des meules de foin ou de paille. C'est là une preuve de l'utilisation du territoire à des fins agricoles.

Image B-9. Autre territoire exploité à des fins agricoles. On distingue même les empreintes de différents véhicules et des ouvrages d'irrigation. Les taches pourraient correspondre à des meules de foin ou à du bétail. Les champs ont déjà été moissonnés, mais la terre n'a pas encore été labourée. Une comparaison avec le terrain environnant montre clairement qu'il s'agit d'une zone faisant l'objet d'une exploitation intensive.

C. Région de Zanguilan

Image prise par satellite le 2 septembre 2004

Image C-1. Sur cette première image, on peut voir la route qui relie les implantations de Minjuvan à celles de Zanguilan. Plus précisément, on voit le village de Melikli sur le côté droit de la route, et le village de Girikh Mushlan sur le côté gauche. Incontestablement, le sol de cette zone fait l'objet d'une exploitation intensive. Différentes parties de la zone présentent des teintes différentes, passant du clair au vert, qui indique qu'on y pratique différentes cultures. De plus, dans la portion de territoire située au-dessus de la route, on voit que les terres sont morcelées. Il est évident que ce secteur est exploité par la population qui habite la région.

D. Région de Latchine

Image D. Un autre levé du territoire appelé « couloir de Latchine » a été réalisé le 2 septembre 2004. On y voit très nettement la route, sur laquelle il y avait 50 véhicules au moment où les images ont été prises. L'analyse des données obtenues indique que 35 d'entre eux étaient des camions. Sur cette image, en particulier, on distingue un gros camion. On peut également noter que les terrains situés de chaque côté de la route sont cultivés. D'après les teintes des parcelles, on comprend qu'il s'agit de cultures variées.

Image E-1. Territoire de Latchine. La surveillance s'est faite ici le 23 août. On y voit les différentes parties de plusieurs implantations distinctes. Le village a été en grande partie détruit. Cependant, l'image montre que 40 à 50 % des habitations de l'implantation ont été restaurées. En général, auparavant, les toits des maisons de la région n'étaient pas de la couleur observée sur le levé. Toutes ces habitations ont donc été construites récemment. Comme l'indique leur couleur, ces toitures sont modernes. Les routes qui mènent à ces maisons sont repérables à leur couleur, et il est évident qu'elles sont très fréquentées. Les maisons ont été construites sur les collines, autrement dit aux endroits les plus agréables.

Image E-2. Ville de Latchine. La majeure partie de la ville a été détruite, mais des bâtiments ont été construits récemment. Des immeubles, petits ou relativement grands, ont été restaurés. L'aspect des routes qui mènent aux habitations et le fait

que l'herbe n'y pousse pas indiquent qu'elles sont très fréquentées. La circulation entre les bâtiments est intense. Le revêtement est dans un état normal; les routes sont entretenues et régulièrement remises en état.

Image E-3. Village de Metskaladeresi, dans la région de Latchine. La plupart des maisons ont été restaurées. On sait bien qu'au moment de l'occupation de Latchine, en 1992, toutes les habitations ont été réduites en cendres. Il ne restait pas une seule maison. Or, l'image montre que le village a été rebâti à 90 %. La région était traditionnellement vouée à l'élevage. On voit bien sur l'image que c'est toujours le cas. On distingue un véhicule sur la route. Les cours de ferme aussi sont en activité. En haut, à droite de l'image, on reconnaît les signes d'une activité agricole.

Image E-4. Village de Sus. Ici aussi, une partie des maisons a été reconstruite, une autre reste à l'état de ruine. Certains bâtiments n'ont pas de toit; d'autres ont été reconstruits et sont exploités. Il est manifeste que les gens qui habitent là exploitent aussi les terres environnantes.

Image E-6. Partie du district de Latchine. Sur la gauche, on voit une maison en ruine et, sur la droite, une habitation restaurée. On distingue deux vallées. On peut voir la maison restaurée. La route est en service. Il est évident qu'une activité de colonisation est en cours.

Image E-5. L'une des zones résidentielles de Latchine, où 80 à 85 % des maisons ont été réparées. On y voit nettement des cours de maison, des datchas, des arbres fruitiers à proximité de chaque maison, des bâtiments, des places du village, et tout y est utilisé intensivement, apportant ainsi la confirmation que le territoire est habité.

Image F-1. Ville d'Agdam. Il ne fait aucun doute (avant et après l'opération de surveillance) que les terres qui entourent la ville sont exploitées intensément. La récolte a déjà été faite en grande partie, mais il reste des terres à moissonner. Ces terres sont à l'évidence utilisées à des fins agricoles. Les routes sont en très bon état. Seule la ville proprement dite a été dévastée. Certains bâtiments sont vraisemblablement utilisés à des fins militaires par ceux qui cultivent les terres.

Image F-2. À des fins de comparaison, vue de la ville d'Agdam et de ses environs.

G. Khankndi, Choucha

Image G-1. Le territoire de la ville a été comparé avec ce qui existait avant l'occupation. Aujourd'hui, la ville est plus étendue, les secteurs résidentiels se sont développés et le nombre de bâtiments augmente. Incontestablement, aussi bien des installations militaires que des bâtiments civils sont en service dans la ville. En haut, à droite, on distingue des installations militaires. Elles sont aisément reconnaissables à leur couleur et à leur aspect.

Image G-2. La ville s'étend sur les zones environnantes. En rapprochant cette image des cartes publiées il y a 10 à 15 ans, on découvre ce qui a changé : la ville s'est développée avec l'arrivée de nouveaux habitants. De nouveaux immeubles ont été construits. La couleur des toitures montre bien que ce sont des constructions modernes (surtout dans la périphérie).

Image G-3. Il s'agit de Choucha. Contrairement à Khankndi, une grande partie de Choucha a été détruite. À Khankndi, les bâtiments sont encore dans un état normal,

tandis qu'à Choucha, la plupart des maisons ont été démolies. Certains bâtiments sont habités, notamment les immeubles à étages (4 ou 5). Au cœur de la ville se trouve une église. Manifestement, le quartier situé autour est actif. L'immeuble voisin vient d'être réparé, comme l'atteste l'état du toit. En haut, à gauche, on distingue une prison. Elle est d'aspect normal, autant dire en activité. Les bâtiments ont des toits neufs et de hautes clôtures. Devant la prison, il y a un poste de contrôle, et de nombreux postes de garde sont disposés le long du mur d'enceinte.

Certaines habitations sont recouvertes d'un toit neuf d'aspect métallique, blanc. Ce type de revêtement, lorsqu'il est neuf, brille pendant un certain laps de temps. Or, on distingue clairement le métal qui brille au soleil. D'autres habitations sont recouvertes d'un toit rouge; ce sont des bâtiments entièrement neufs ou restaurés.

Image G-4. Vue de Choucha prise par satellite en octobre 2003. La comparaison avec le cliché précédent montre l'évolution du site entre 2003 et 2004. Le nombre de bâtiments reconstruits ou de constructions nouvelles a augmenté, tout comme le nombre de colons.

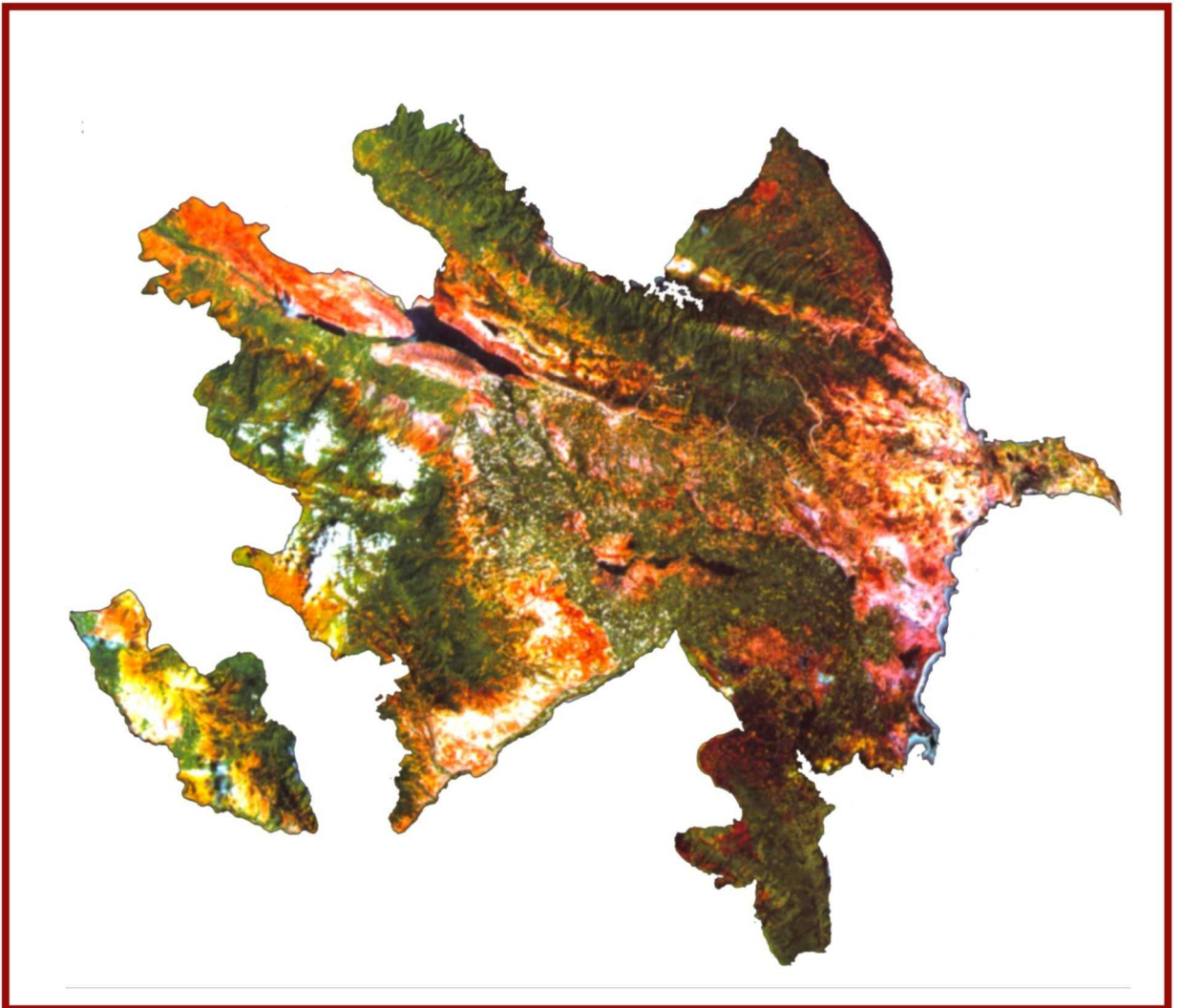
**Annexe II à la lettre datée du 28 février 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**



Republic of Azerbaijan

SPACE IMAGES

OF THE OCCUPIED TERRITORIES OF THE REPUBLIC OF AZERBAIJAN






EXPLANATORY NOTE

These images were produced on the basis of decoding of high resolution (0,8 meter) multispectral space photography made from a satellite. They cover the occupied territories of the following regions of Azerbaijan: Kelbajar, Lachin, Zangilan, Gubadly and Agdam, as well as towns of Khankandi and Shusha.

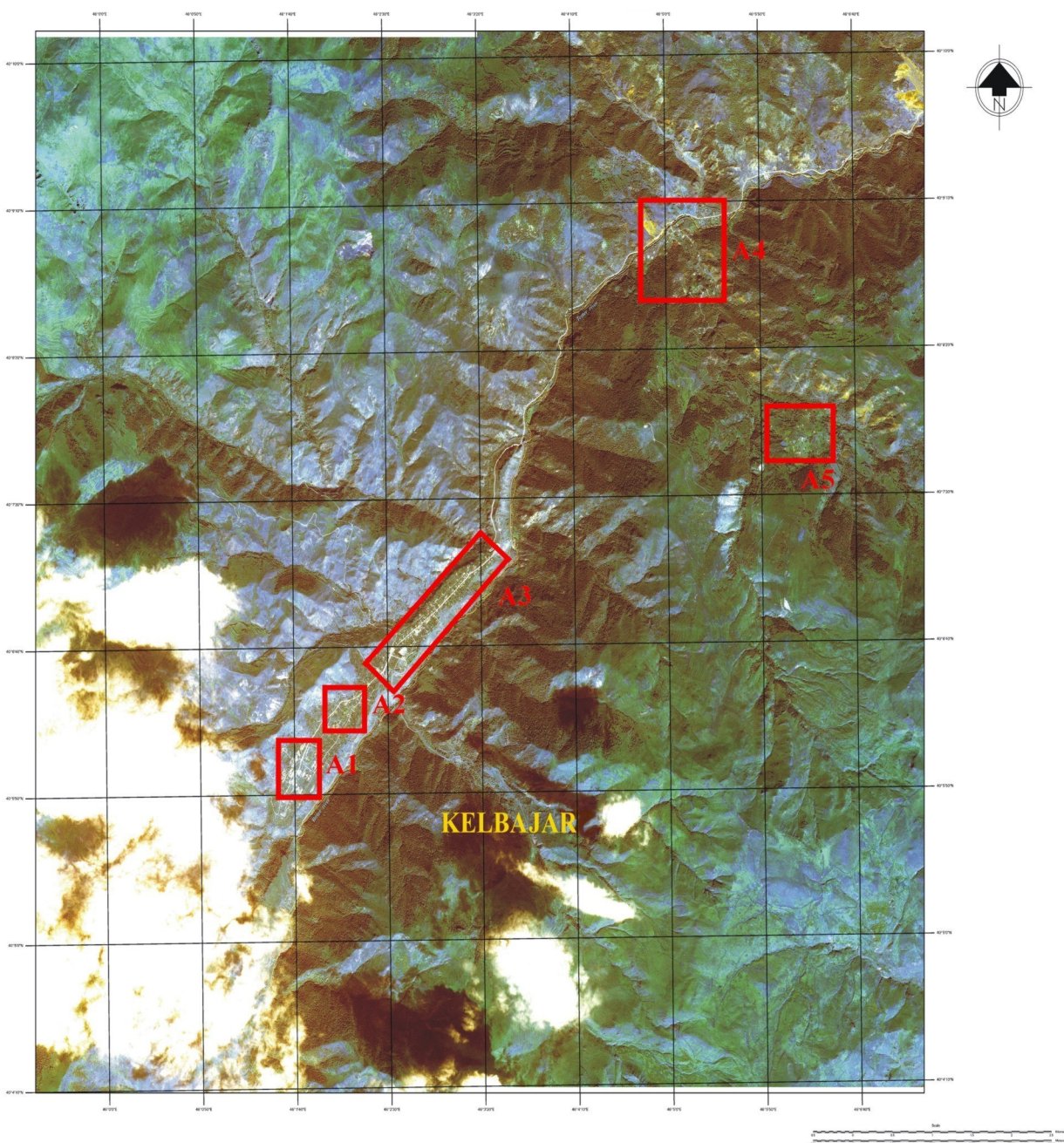
The territories with the signs of transfer of Armenian settlers are classified by the following letters:

- A - Kelbajar
- B - Gubadly
- C - Zangilan
- D - Lachin highway
- E - Lachin
- F - Agdam
- G - Nagorno-Karabakh region



-  International boundary of Azerbaijan
-  Administrative line of the former NKAO of Az.SSR
-  Line of occupation





Kelbajar region (the survey was made on 02/09/2004)

Within the examined territory of Kelbajar region 172 one-storied and 12 many-storied buildings were identified. The series of factors prove that these buildings are being currently inhabited. Those buildings are in good condition with reconstructed roofs and cultivated farmlands nearby while surrounding them buildings are completely ruined. All reconstructed houses are mainly along the road. There are cars and trucks on the road. The functioning military autopark with 14 units of trucks, series of cars and equipment were found in this territory. In the region there are many plough-lands and cultivated farmlands which sharply differs from adjacent non-cultivated and deserted agricultural lands.

KELBAJAR



North-East outskirts of Kelbajar town

Residential constructions



Sinihkilse village



Residential constructions

Chaykend village

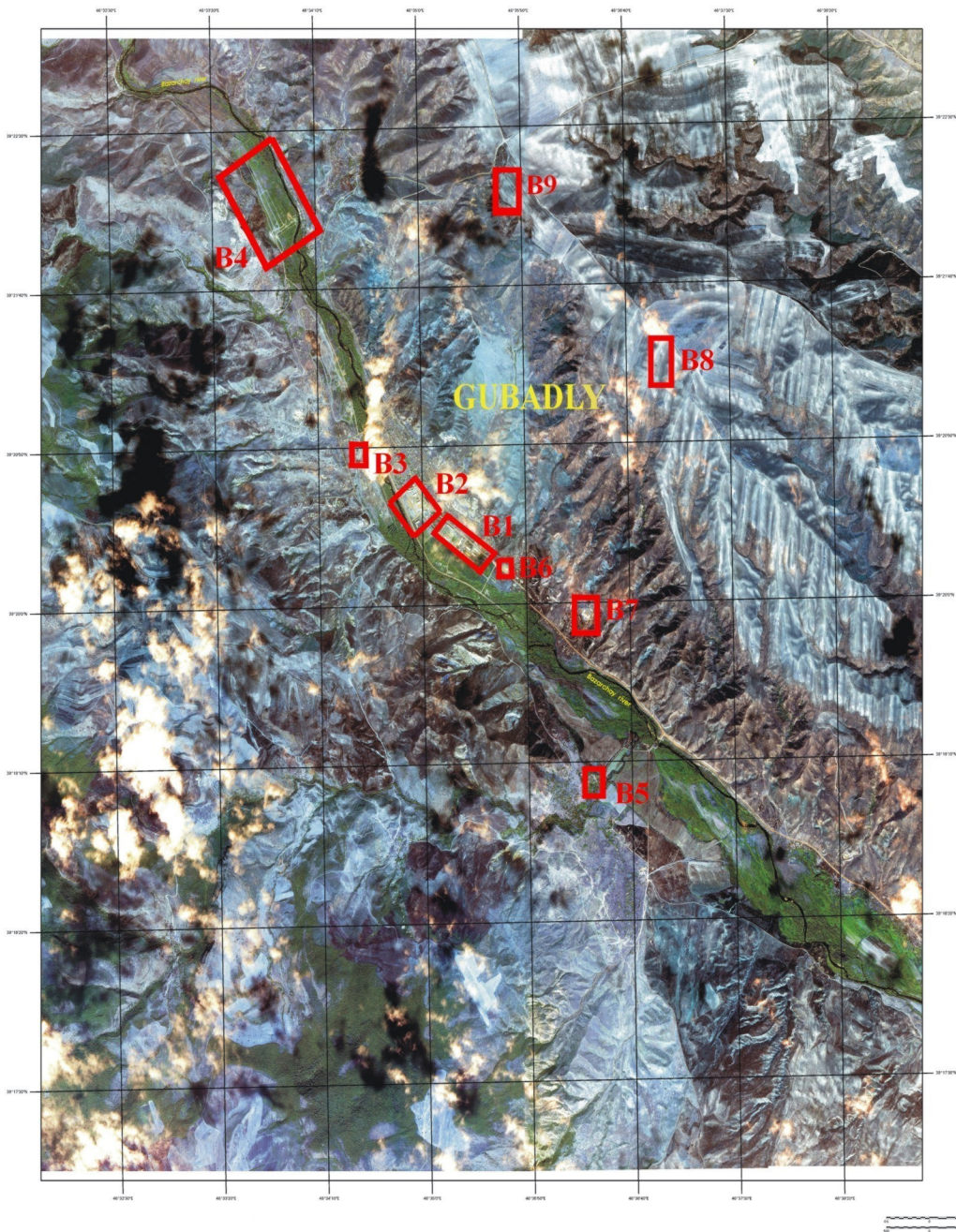


Military installations and administrative buildings



Residential constructions. (Center of Kelbajar town)

KELBAJAR



B.Gubadly(the survey was made on 02/09/2004)

In the examined territory of Gubadly region 22 military and industrial installations were identified, including military airfield with a group of tanks nearby.

Large areas of agricultural lands are developed and sown. These areas are in sharp contrast with surrounding ones - deserted, non-cultivated and devastated.



B1

Gubadly town



B2

Military installations and administrative buildings

GUBADLY



Tanks (Yukhari Gubadli)

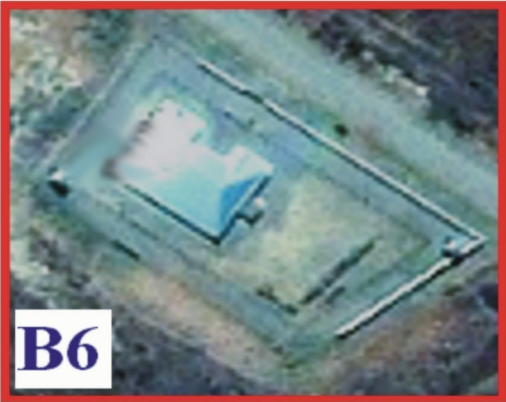


Demirchiler village



Military airfield. Tanks are in a square

GUBADLY

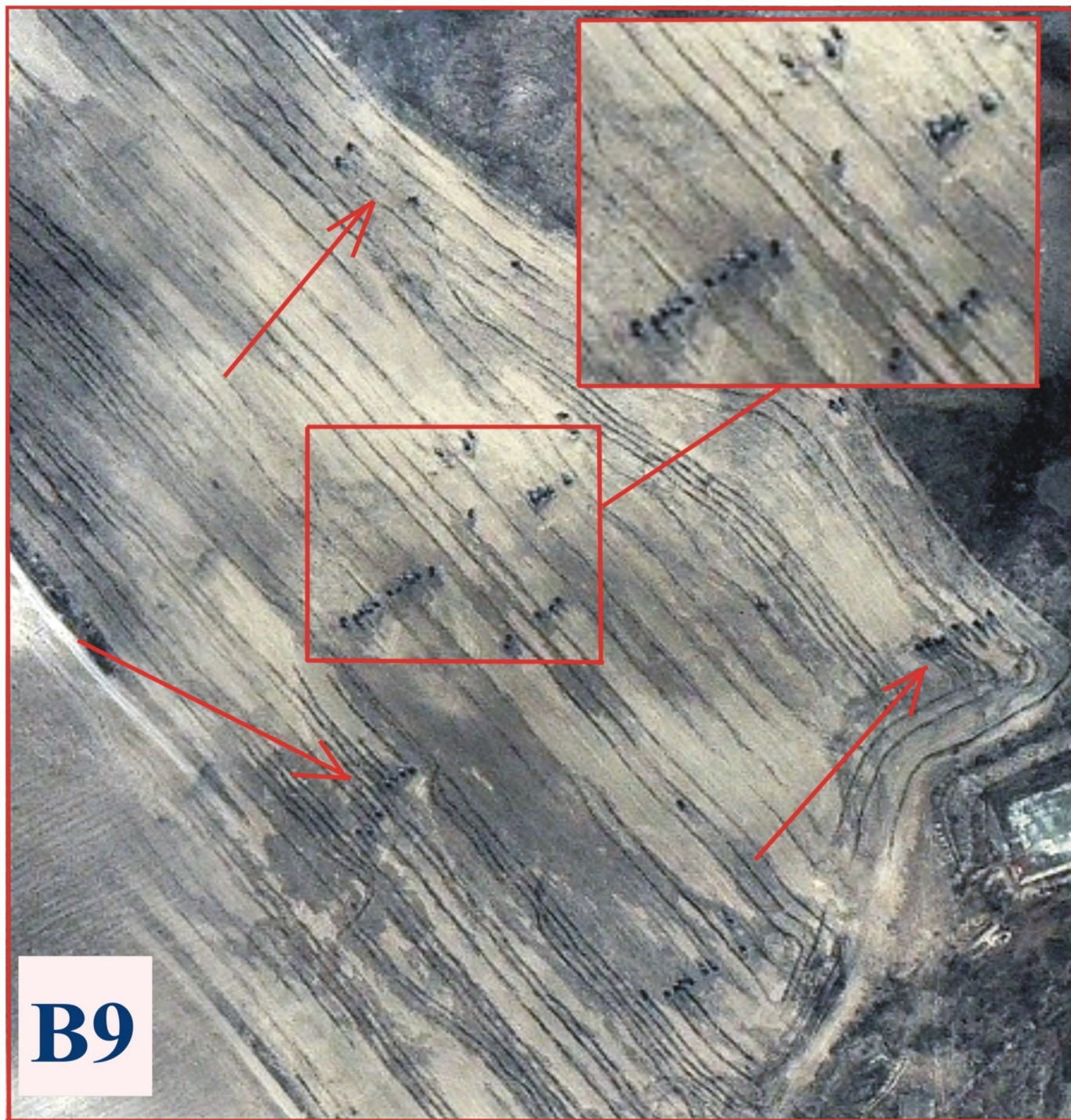


Godekler

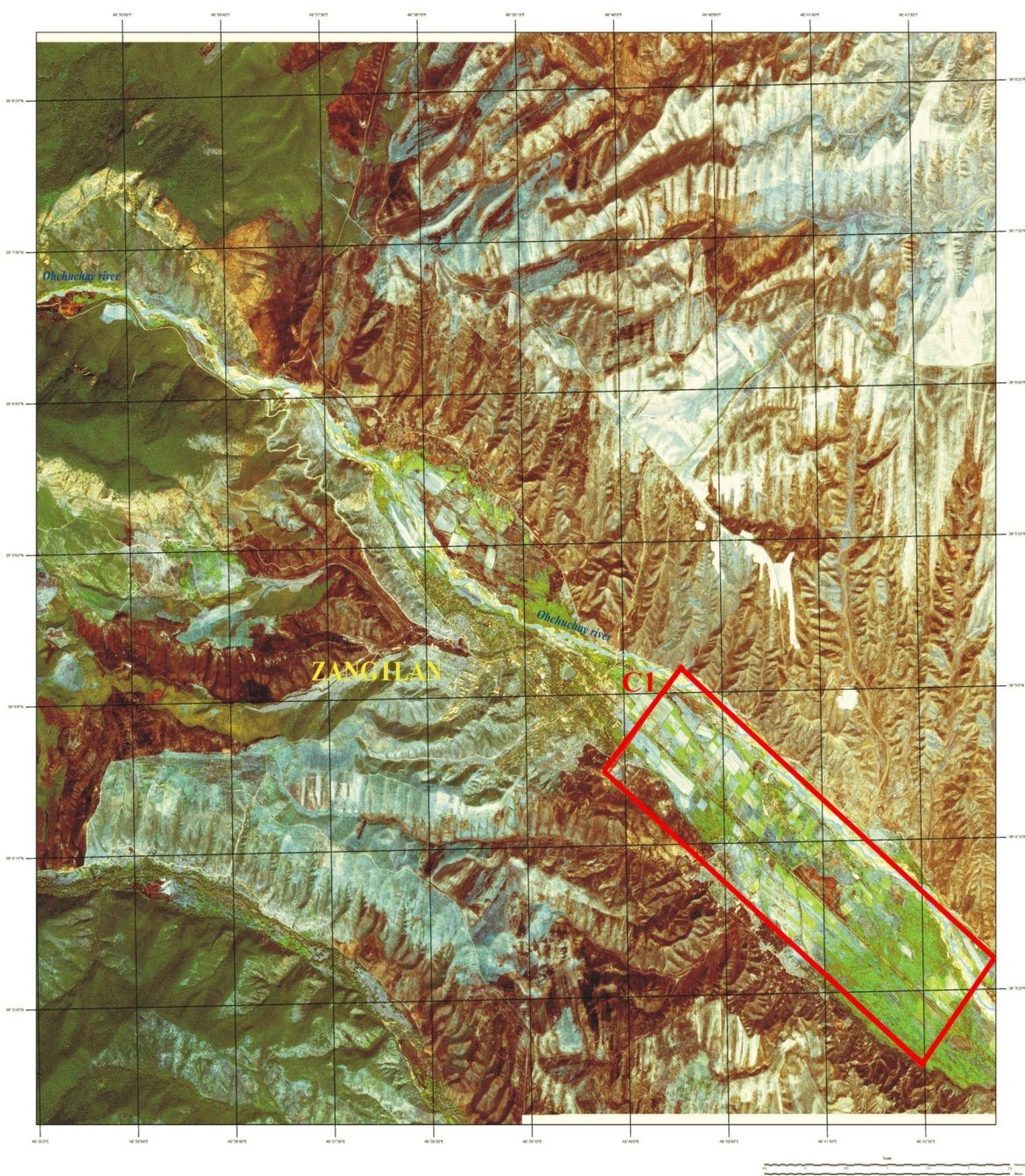


(To the North-West of geodesic triangulation point 813,8)

GUBADLY



GUBADLY



Zangilan (the survey was made on 02/09/2004)

In the examined territory of Zangilan more than 10 inhabited one-storied and 5 many-storied buildings were identified. In the territory of the region agricultural works are carried on. Furrows in the fields, delineated borders, including plantings can be observed there.



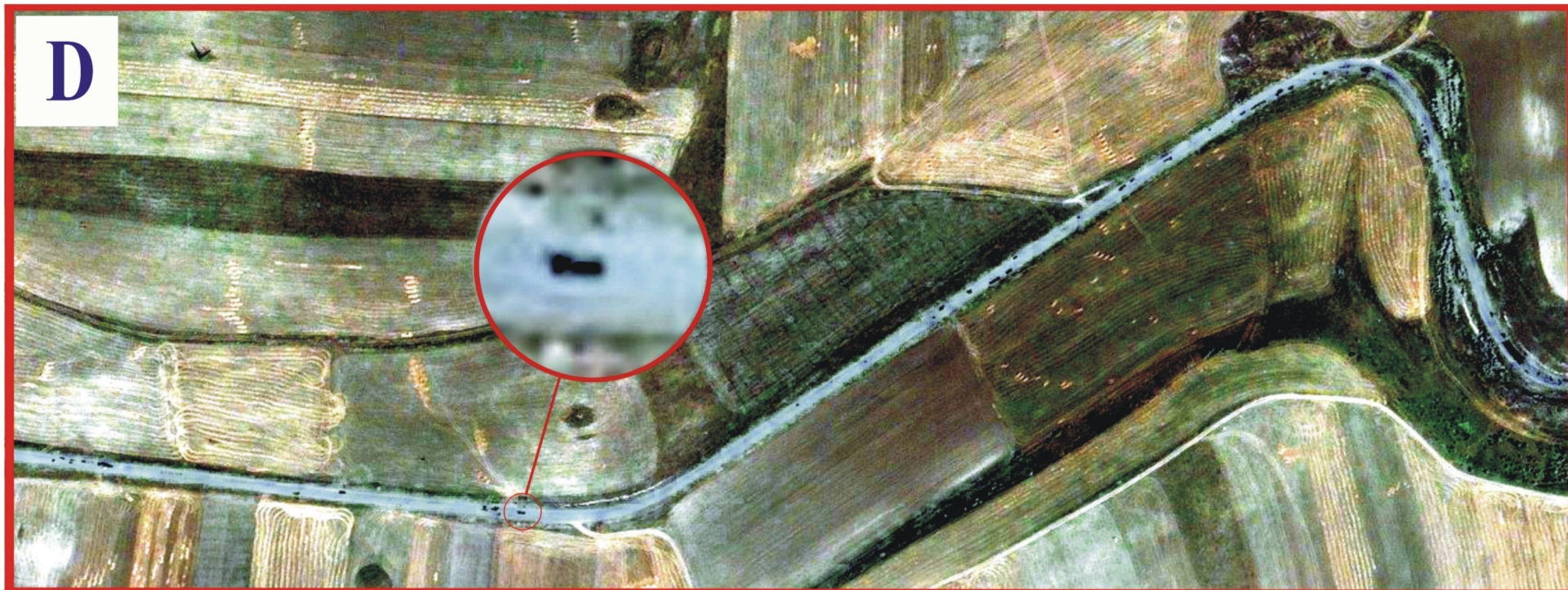
Plots of cultivated agricultural lands

Plots of uncultivated agricultural lands

The area with cultivated and not-cultivated lands.

To the South of the area is Girikh Mushlan village, to the North of it is Melikli village, to the North-East is Mushlan village.

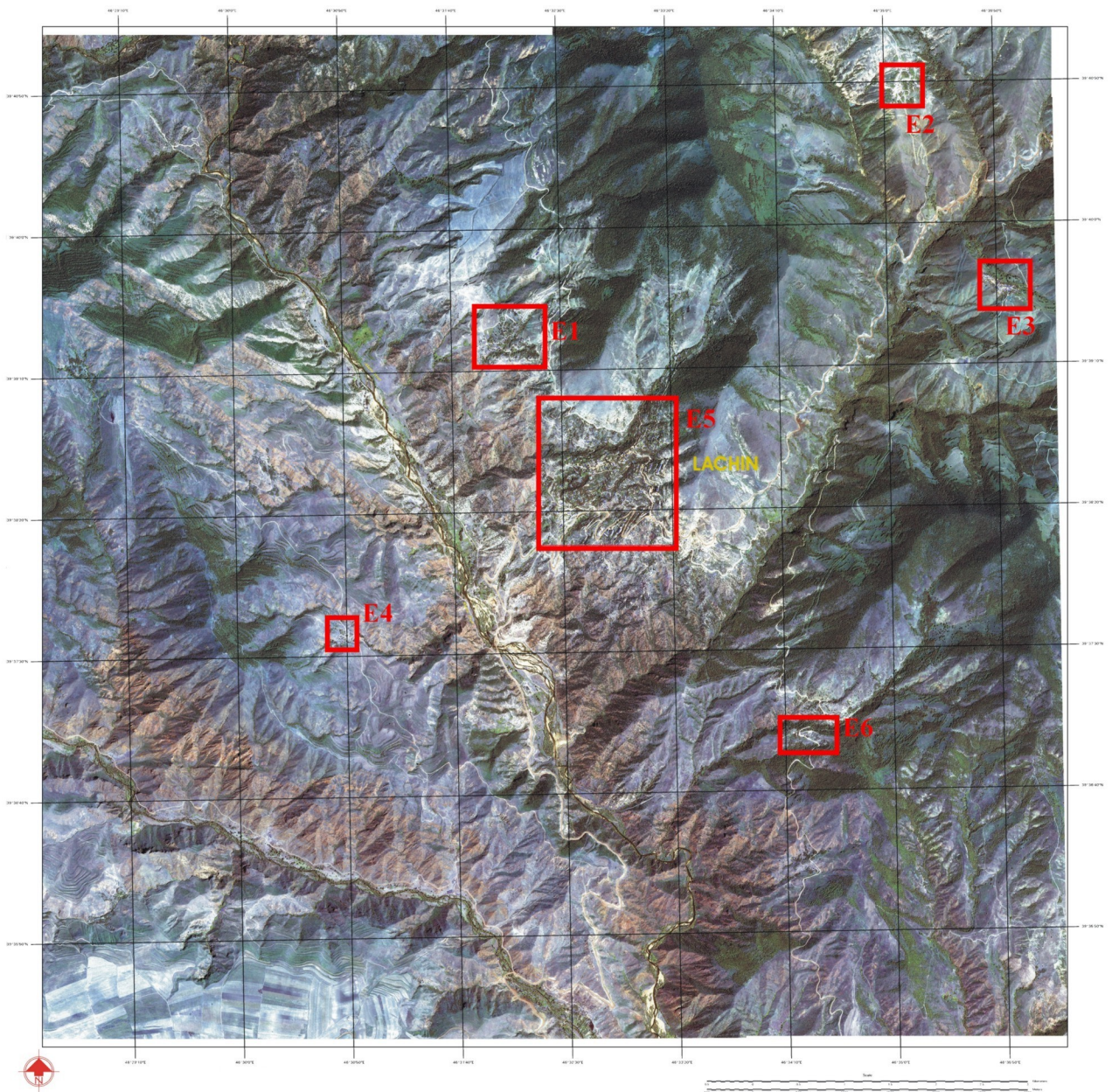
ZANGILAN



Highway

Lachin corridor (the survey was made on 02/09/2004)

The road from Goris (Armenia) to Lachin (Azerbaijan) was monitored. At the moment of the survey more than 50 vehicles were identified on the road, 35 of which were trucks.



Lachin (the survey was made on 23/08/2004)

The territory of Lachin region is being most actively settled. About 90 % of buildings and installations have been reconstructed and settled. In the territory of the region more than 260 inhabited buildings are identified, 40 % of which are many-storied. The active traffick of cars and trucks was monitored. The large territories are used for cattle breeding and agriculture.

LACHIN



E1

Residential constructions



Metskaladeresi



Sus
Residential constructions
LACHIN



Residential constructions

LACHIN

Lachin, 80 cm, 23/08/2004

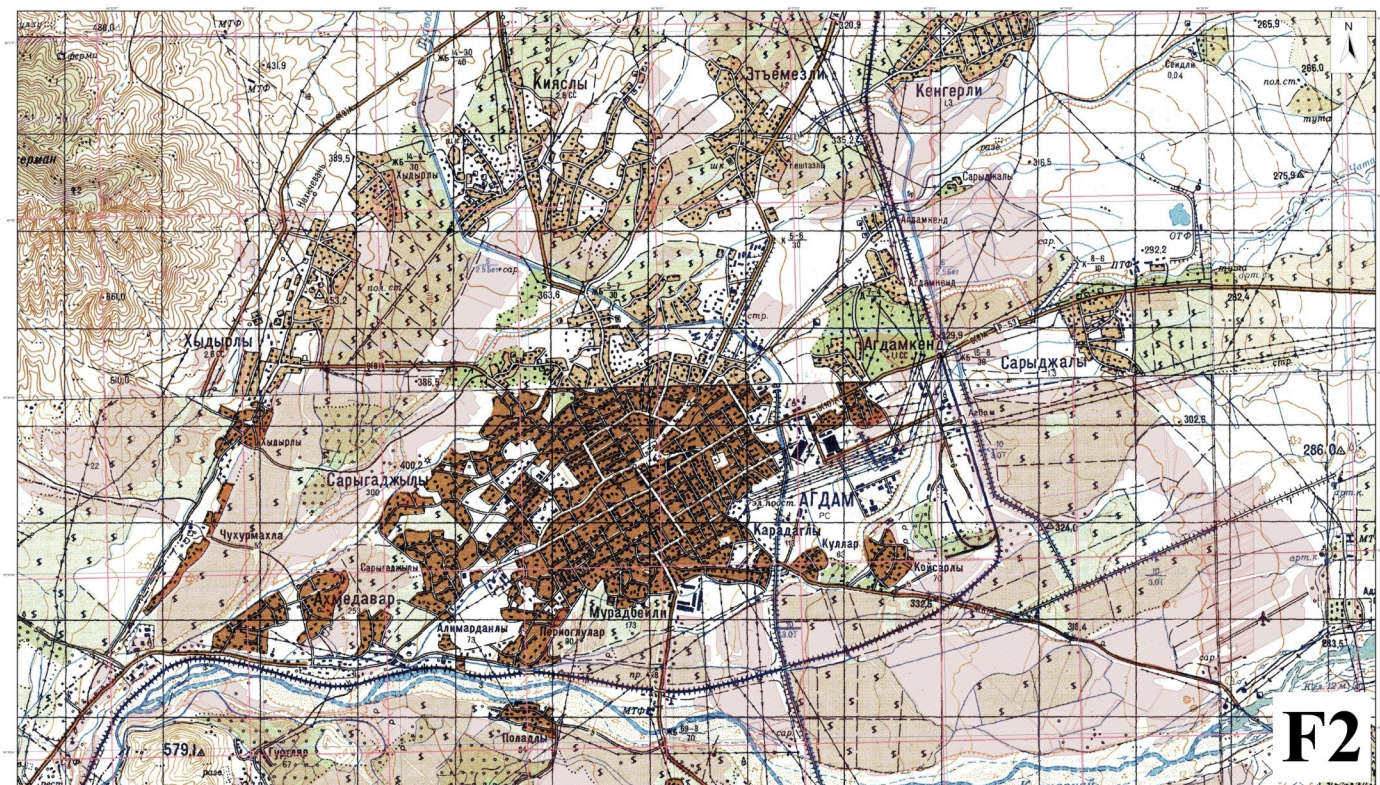
E5

Lachin



Lachin town

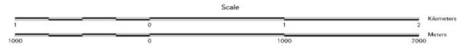
LACHIN



1:10000

Cultivated arable areas around Agdam city

AGDAM



KHANKENDI, SHUSHA



G1

Military installations and administrative buildings

KHANKENDI

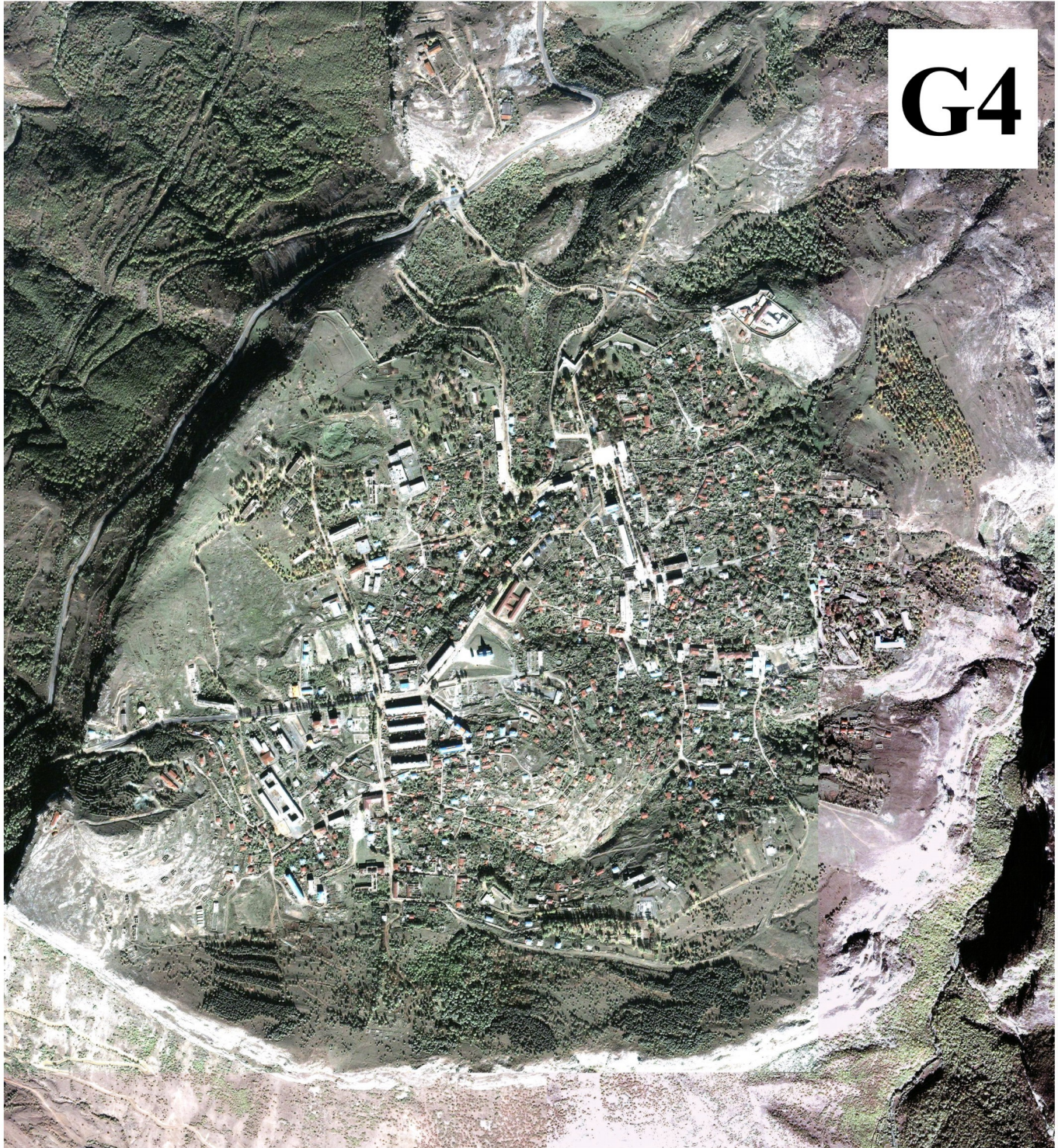


KHANKENDI

G3



SHUSHA



SHUSHA